

**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
8 DÉCEMBRE 2020
19H
COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL – QUARTIER SAINT-HILAIRE
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

Présents-te : Jean-Pierre Ouellet Maire
Pierre Milliard Directeur général
Francine Bossé Directrice générale adjointe, greffière

Conseillères-ers présentes-s :

Quartier Saint-François : Rino Levasseur
Quartier Clair: Carl Sawyer Steve Cyr
Quartier Baker-Brook: Francine Caron Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire : Nathalie Toussaint Michel J. Morin
Absente : Pierrette Bouchard – Quartier Saint-François

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h. Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le maire demande à savoir s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts en rapport à certains points de l'Ordre du Jour. Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 2020-12-08(1)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint
Appuyé par la conseillère Francine Caron



Il est résolu que le Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS ANTÉRIEURES

a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 15 septembre 2020

Résolution no. 2020-12-08(2)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 15 septembre 2020, tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

Motion adoptée.

b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 17 novembre 2020

Résolution no. 2020-12-08(3)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 17 novembre 2020, tel qu'il a été envoyé, par courriel au Conseil, pour examen et une suite à donner au besoin.

Motion adoptée.

6. PRÉSENTATIONS, DÉLÉGATION OFFICIELLE, PÉTITIONS ET DEMANDE D'INFORMATION

Aucune présentation, délégation officielle, pétitions et demande d'information.

7. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU MAIRE, CONSEILLÈRES - CONSEILLERS

Aucune présentation.

8. ARRÊTÉS MUNICIPAUX, PROCÉDURES, DIRECTIVES ET OUTILS ADMINISTRATIFS

a) 1^{ère} Lecture, par son titre, de l'Arrêté no. 2020-10 - Arrêté concernant les services d'eau et d'évacuation des eaux usées du gouvernement local de Haut-Madawaska

Résolution no. 2020-12-08(4)

Proposé par le conseiller Steve Cyr

Appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 1^{ière} Lecture, par son titre, de l'Arrêté no. 2020-10 – Arrêté concernant les services d'eau et d'évacuation des eaux usées du gouvernement local de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

- b) 2^e Lecture, par son titre, de l'Arrêté no. 2020-10 – Arrêté concernant les services d'eau et d'évacuation des eaux usées du gouvernement local de Haut-Madawaska**

Résolution no. 2020-12-08(5)

Proposé par le conseiller Steve Cyr

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 2^e Lecture, par son titre, de l'Arrêté no. 2020-10 – Arrêté concernant les services d'eau et d'évacuation des eaux usées du gouvernement local de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

- c) 1^{ière} Lecture, par son titre, de l'Arrêté no. 2020-16 (M17-02) – Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-02 – Arrêté concernant la rémunération du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska**

Résolution no. 2020-12-08(6)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Steve Cyr

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 1^{ière} Lecture, par son titre, de l'Arrêté no. 2020-16 (M17-02) – Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-02 – Arrêté concernant la rémunération du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

- d) 2^e Lecture, par son titre, de l'Arrêté no. 2020-16 (M17-02) – Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-02 – Arrêté concernant la rémunération du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska**

Résolution no. 2020-12-08(7)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la 2^e Lecture, par son titre, de l'Arrêté no. 2020-16 (M17-02) – Arrêté modifiant l'Arrêté no. 2017-02 – Arrêté concernant la rémunération du Conseil de la Communauté de Haut-Madawaska.

Motion adoptée.

9. RÉSOLUTIONS

a) Politique no. 2020-07 – Politique d’achats

Résolution no. 2020-12-08(8)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la Politique no. 2020-07 – Politique d’achats.

Motion adoptée.

b) Politique no. 2020-08 – Politique d’immobilisations corporelles

Résolution no. 2020-12-08(9)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska adopte la Politique no 2020-08 – Politique d’immobilisations corporelles.

Motion adoptée.

c) Transférer le montant de 12 465 \$ du Fonds de Fonctionnement du Service d’eau et d’évacuation des eaux usées au Fonds de réserve Eau – Immobilisation

Résolution no. 2020-12-08(10)

Proposé par le conseiller Steve Cyr

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska transfère le montant de 12 465 \$ du Fonds de Fonctionnement du Service d’eau et d’évacuation des eaux usées au Fonds de réserve Eau – Fonctionnement.

Motion adoptée.

d) Transférer le montant de 7 000 \$ du Fonds de fonctionnement général au Fonds de réserve d’immobilisation

Résolution no. 2020-12-08(11)

Proposé par la conseillère Nathalie Toussaint

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska transfère le montant de 7 000 \$ du Fonds de fonctionnement général au Fonds de réserve d’immobilisation.

Motion adoptée.

e) Nommer Madame Jessica Raymond à titre de greffière adjointe. Abroger la résolution no. 2019-03-12(5) – Nommer Madame Francine Nadeau à titre de greffière adjointe

Résolution no. 2020-12-08(12)

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Steve Cyr

Selon conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, chapitre 18 – à l'article 74 – Attributions du greffier – paragraphe (2) – Le greffier adjoint relève du greffier et, en cas d'absence ou d'incapacité du greffier, ou à défaut de greffier il en exerce les attributions;

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska nomme Madame Jessica Raymond à titre de greffière adjointe, effectif immédiatement. La résolution no. 2019-03-12(5) est abrogée.

Motion adoptée.

f) Demande pour l'aide financière par l'entremise de l'Accord sur la relance sécuritaire pour couvrir les dépenses engagées par les gouvernements locaux en raison de la COVID-19

Résolution no. 2020-12-08(13)

Proposé par le conseiller Steve Cyr

Appuyé par la conseillère Nathalie Toussaint

Il est résolu que le Conseil du gouvernement local de Haut-Madawaska demande pour l'aide financière par l'entremise de l'Accord sur la relance sécuritaire pour couvrir les dépenses engagées par le gouvernement local de Haut-Madawaska en raison de la COVID-19 pour l'année 2020, tel que spécifié ci-bas :

Total des coûts supplémentaires spécifiques à la COVID-19	32 279,80 \$
+ Total des recettes perdues spécifiques à la COVID-19	58 992,00 \$
- Total des économies opérationnelles spécifiques à la COVID-19	10 033,00 \$
Incidence nette de la COVID-19	81 238,80 \$

Motion adoptée.

10. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT


Aucune question.

11. AFFAIRES NOUVELLES

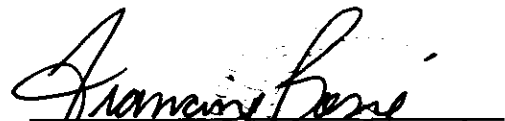
- 1. Correspondances :** Aucune
- 2. Invitations :** Aucune
- 3. Autres :**

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Francine Caron à 19h12.



Jean-Pierre Ouellet
Maire



Francine Bossé
Greffière